

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Oullins (69600)

Réponses de Jean-Charles Kohlhaas, au nom de la liste « Le Temps D'Agir »

— le 30/01/2020 à 14:52 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Le comité vélo pourra être intégré au sein de la commission Modes Actifs de la ville et doit être le lieu d'un dialogue entre associations, équipe municipale et service voirie.

Les élus intégreront le comité vélo et les piétons à la commission modes actifs de la ville et impliqueront les participants dans la boucle décisionnelle. Plusieurs élus sont déjà très impliqués et un.e élu.e sera en responsabilité

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°2 : je m'engage

Créer un réseau express vélo, connecté à la ViaRhôna, permettant de rejoindre, depuis Oullins, Lyon, La Mulatière, Saint-Genis-Laval, Sainte-Foy-lès-Lyon, Francheville et Pierre-Bénite (et de rallier la rive gauche du Rhône).

Un réseau express vélo est constitué d'itinéraires cyclables directs, larges et confortables, avec priorité aux intersections. La création de ces itinéraires peut nécessiter la suppression de places de stationnement automobile, compétence de la ville d'Oullins, ainsi qu'une surveillance active de la Police Municipale pour éviter l'arrêt et le stationnement des voitures, et la circulation des deux roues motorisés.

A plus long terme, le réaménagement du quartier de la Saulaie doit prendre en compte une passerelle modes actifs le reliant au parc de Gerland.

Nous nous engageons à faire pression sur la métropole pour aller vers l'aménagement d'un réseau express vélo. Si nécessaire, nous supprimerons les places de stationnement, pour développer le réseau cyclable.

En parallèle, la municipalité engagera un travail avec la police municipale afin de mieux assurer la sécurité des cyclistes et des piétons sur Oullins.

L'aménagement de la Saulaie doit bien sûr prévoir la passerelle modes actifs vers Gerland et la voie verte des berges, mais aussi prévoir une requalification des berges du Rhône (rive droite) et une Via Rhôna plus qualitative.

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : établissements scolaires, équipements sportifs et culturels, commerces, stations de métro et gare.

La municipalité mettra en place une signalisation des trajets propres aux cyclistes, ainsi que des indications de temps de parcours en vélo. Une coordination avec les actions conduites au niveau de la métropole sera recherchée.

Action n°4 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur du réaménagement de la Place Anatole France et des rues alentour, en prenant en compte les résultats de la concertation d'octobre 2019.

Ces rues devront être interdites à la circulation automobile (hors services publics et riverains) et bénéficier d'un aménagement cyclable bidirectionnel.

La place Anatole France sera végétalisée comme demandé par les habitants lors de la concertation d'octobre 2019. Les rues adjacentes seront rendues piétonnes et cyclables pour sécuriser les abords de la future station de métro et apaiser la ville. La place sera pourvue d'un grand parking vélos sécurisé.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Si une législation se met en place pour interdire les poids-lourds non équipés de radars, nous la mettrons en place. Par ailleurs nous travaillerons à la réduction des PL en ville par une réflexion concertée sur la logistique urbaine.

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

La Grande Rue d'Oullins et le boulevard Emile Zola ont été considérés comme dangereux par de nombreux répondants du baromètre des villes cyclables 2019.

Le trafic automobile traversant la Saulaie par l'avenue Jean Jaurès doit être redirigé vers le futur boulevard urbain longeant le Rhône.

La municipalité mandatera un bureau d'étude dès le début du mandat pour travailler sur la question avec la population, les commerçant-es et les élu-es.

L'arrivée du métro doit être anticipée, contrairement à ce qui a été fait jusqu'à présent. Le plan de circulation sera refondu pour apaiser le centre-ville, diminuer le flux de voitures et améliorer la circulation des bus. Cela sera fait en concertation avec la métropole et le sytral. Par exemple, il est fortement envisagé de rendre cyclable la rue de la République afin de sécuriser le flux cycliste en-dehors de la grande rue qui restera très fréquentée par les bus.

Action n°7 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse pour diminuer la pollution de l'air et le bruit.

La Zone à Faibles Emissions telle que décidée par la métropole est un premier "trop petit" pas. Nous sommes plus ambitieux sur les objectifs de la ZFE et souhaitons en étendre le périmètre.

Action n°8 : je m'engage

Combattre tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. L'anneau des sciences, dont la construction coûterait 4 Md€, pour 60000 véhicules/jour, et entraînerait l'artificialisation de terres jusque là préservées, doit notamment être abandonné. Il peut être remplacé à moindre coût par une amélioration de la desserte en transport en commun et un réseau cyclable de rabattement.

De nombreux exemples de par le monde montrent que de nouvelles voiries automobiles entraînent une augmentation globale du trafic routier, et sont alors rapidement saturées (paradoxe de Braess).

C'est une évidence pour notre liste que le développement des transports en commun est une priorité et que l'anneau des sciences est une hérésie budgétaire et environnementale.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

La mise en zone 30 de la ville d'Oullins a initié cette généralisation, mais, pour que la sécurité des cyclistes soit au rendez-vous, les contre-sens cyclables doivent être matérialisés notamment au niveau des intersections et nécessitent parfois la suppression de places de stationnement.

Le mot d'ordre sera : sécuriser et matérialiser en réaménageant si nécessaire. Un recensement des points à problèmes sera à effectuer auprès de la population.

Pour aller plus loin : une signalisation à destination des modes actifs sera mise en place lors de travaux de voirie.

Enfin, la mise en zone 30 est un premier pas mais la municipalité travaillera pour la faire respecter et l'étendre aux quelques voies qui en sont encore exclues.

Action n°10 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Restreindre ou supprimer va dans le sens des demandes de parents d'élèves de plusieurs écoles sur Oullins. Pour exemple, sur l'école Jules Ferry un seul carrefour est sécurisé par la présence d'un agent municipal alors qu'il y a 4 carrefours...

Action n°11 : je m'engage

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

L'ouverture des stations de métro Oullins centre et Saint-Genis-Laval - Hôpitaux Sud risque d'entraîner une augmentation du stationnement automobile sur ces secteurs.

Le stationnement payant peut-être une partie de la solution, mais est aussi insuffisant. Face au stationnement de centaines de véhicules, jusqu'à 2km du métro, il faut travailler à un stationnement réglementé (résidents - zones bleues/oranges/rouges). Cela favorisera le stationnement de "courte durée" pour les commerces et les services publics et ne pas pénaliser les résidents.

La municipalité supprimera également des places de stationnement pour reconquérir de l'espace, végétaliser et sécuriser les autres modes de déplacement.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°12 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé supplémentaire au niveau de la station de métro Gare d'Oullins, ainsi qu'à la future station de métro Oullins Centre, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

La municipalité travaillera avec la métropole pour doubler l'offre de stationnement vélo sécurisé au métro gare d'Oullins.

La municipalité travaillera aussi sur une offre de stationnement vélo sécurisé à la station Oullins-centre (nombre de places à déterminer).

Mais cette action sera également conduite sur l'ensemble de la ville pour offrir plus de stationnements vélos (arceaux).

Action n°13 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Une enquête auprès des Oullinois devra être menée pour identifier les besoins.

Une enquête sur les besoins des Oullinois sera menée ainsi qu'un repérage des espaces disponibles. Pour aller plus loin, nous étudierons la possibilité de mettre en place un service de fourrière pour les vélos avec des règles claires et des recours facilités.

Action n°14 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Le programme Alvéole permet de financer ces équipements.

Cela nous semble nécessaire si l'on souhaite que les parents et leurs enfants aillent à l'école en vélo.

Cette action est complémentaire à celle d'interdire la circulation dans les rues desservant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des enfants et à la proposition de vélo-bus/pédi-bus.

Action n°15 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Pour anticiper l'interdiction prévue en 2026 du stationnement motorisé à moins de 5m des passages piétons, nous ferons un repérage des emplacements concernés et supprimerons ces derniers. Nous augmenterons également le nombre de passages piétons ainsi que les aménagements sécurisants sans nuire à la visibilité.

Cette action s'accompagnera d'un programme de communication afin de faciliter son acceptation.

Action n°16 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

En particulier, la livraison des commerces de la Grande Rue par un service de vélo cargo permettra de diminuer fortement le stationnement des véhicules de livraison sur la voirie.

La question de la logistique urbaine est essentielle. Nous souhaitons, en effet, l'organiser avec des véhicules propres (vélos cargo ou véhicules électriques). Nous travaillerons à la mise en place d'un service avec les commerçants avec une base logistique à la Saulaie.

Action n°17 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

L'aide mise en place pour les Vélos à Assistance Electrique doit être étendue à d'autres types de vélos, et la commune doit accompagner Janus France dans la mise en œuvre du pack Autonomie Vélo.

Cette action fait partie du programme des verts au niveau métropolitain, elle concernera tous les types de vélos et jusqu'à 500€. La municipalité soutiendra la mise en place du pack autonomie de l'association JANUS.

Action n°18 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

La municipalité travaillera avec la métropole pour augmenter le nombre de stations veloV afin de couvrir les différents quartiers d'Oullins. Un partenariat avec les structures implantées sur la commune est également envisageable.

De plus, la municipalité mettra en place un guichet global sur les actions de réduction de l'empreinte écologique. Celui-ci sera ouvert à la mairie pour orienter les habitants qui cherchent des solutions.

Action n°19 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

La commune devra soutenir l'implantation d'une Maison du Vélo, par exemple gérée par Janus France, à même de développer la culture vélo à Oullins.

Les associations vélo auront une place dans la commission modes actifs. Une "maison du vélo » associative, offrant divers services tels qu'un atelier d'auto-réparation, sera créée à la Saulaie, à proximité de la Via Rhôna.

Promouvoir une culture vélo

Action n°20 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

La mise en place du programme "savoir rouler à vélo" se fera en collaboration avec les écoles.

Action n°21 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Nous sommes tout à fait conscients que la promotion du vélo ne peut se faire sans l'achat par la municipalité d'un petit parc de vélos à la disposition des écoles.

Action n°22 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Nous mettrons à disposition des écoles du matériel pour matérialiser des circuits d'apprentissage modulables.

Action n°23 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Une bonne part des membres de la liste se déplacent déjà beaucoup sur des modes actifs et notamment notre tête de liste Jean-Charles Kohlhaas.

Action n°24 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Une étude en lien avec les services municipaux concernés sera menée afin de définir les besoins.

Action n°25 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

La municipalité s'engagera sur une prime de 200€/an dans le cadre de la loi « Orientations & Mobilités », ce qui correspond à l'indemnité qui sera mise en place pour les agents du gouvernement.

Action n°26 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Nous travaillerons à la mise en place d'un "évènementiel" global sur les alternatives à la voiture individuelle, qui pourrait allier le challenge "au travail sans ma voiture" et d'autres actions, sur un temps plus long.

Action n°27 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Pour être efficace, il faudra annoncer cette verbalisation et communiquer sur le nombre d'infractions sanctionnées.

Nous renforcerons l'action de la police municipale sur le stationnement illicite des voitures.

Cela passera, dans l'ordre, par la réorganisation spatiale du stationnement, sa réglementation, puis la suppression de certaines pour gagner de l'espace pour tout.e.s.

Une première phase d'information type "contravention préventive" sera mise en place avant de passer à la verbalisation.

Action n°28 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : ateliers mobiles d'autoréparation, formations à la conduite à vélo en ville...

Nous soutiendrons les initiatives d'entreprises mettant en avant les modes actifs avec mise à disposition de matériel évènementiel de la commune.

Nous pensons également organiser un rallye vélo pour les collégiens (avec dotations ouvertes aux commerces oullinois).

Commentaires généraux

La politique des modes actifs et du vélo en particulier est une des trois priorités (avec le développement des Transports en Commun et le Réseau Express Métropolitain) des listes Maintenant la Métropole Pour Nous, conduites par Bruno Bernard, et de notre liste Le Temps D'Agir conduite par Jean-Charles KOHLHAAS pour les municipales à Oullins.

L'objectif est bien de développer toutes les alternatives pour permettre aux habitants de diminuer leurs déplacements en véhicules motorisés individuels et de diminuer la place de la voiture dans l'agglomération.